

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du Conseil spécialisé pour la filière « viandes blanches » du 29 mars 2016

Le Conseil spécialisé « viandes blanches » de FranceAgriMer s'est réuni le 29 mars 2016 sous la présidence de Jean-Michel Schaeffer.

Situation des marchés dans les secteurs du porc, de la volaille et des œufs

Filière avicole : consommation soutenue et vigilance sur les exportations

Le bilan de l'année 2015 s'avère plutôt positif pour la volaille de chair, notamment le poulet. La bonne tenue de la demande sur les marchés français et européen ainsi que pour le grand-export ont permis un redressement de la production française (+ 5 % en volume). Le poids des importations dans la consommation française de poulet est resté stable, autour de 40 % en 2015.

Si les importations françaises de viande et de préparations de poulet en provenance d'autres pays de l'Union européenne ont continué de progresser, les importations en provenance des pays tiers ont reculé.

L'année 2016 s'annonce plus difficile pour les exportations françaises en raison de l'épisode d'influenza aviaire qui a frappé les principales régions d'élevage de palmipèdes. Le récent redressement de l'euro par rapport au dollar risque d'accentuer cette évolution.

Le marché intérieur, tiré par la progression de la consommation de poulet, devrait toutefois rester dynamique. La filière avicole devrait également profiter de la baisse du coût des matières premières destinées à l'alimentation animale (céréales et oléo-protéagineux).

Concernant le secteur des œufs, la production française fléchit depuis la fin 2015. Elle s'adapte à l'importance de la production européenne et à la baisse de la demande en œufs des États-Unis. En effet, les importations de ce pays reviennent à la normale après l'épisode d'influenza aviaire qui a affecté la production américaine au printemps 2015.

Filière porcine : réduction de la production européenne peu probable en 2016

En 2015, avec une production porcine en hausse de 2,2% en poids (1,5% en nombre de têtes), l'équilibre offre-demande du marché européen a été déstabilisé, faute de réouverture du marché russe, deuxième grand débouché historique de la filière porcine européenne, avec l'Asie. Malgré ce contexte, il convient de noter un ralentissement de la hausse de la production à compter du 3^{ème} trimestre 2015 et le maintien du niveau d'exportations de l'Union européenne.

Toutefois, la croissance des ventes vers l'Asie et plus particulièrement vers la Chine pour compenser la fermeture du débouché russe, n'a été possible que moyennant des concessions sur les prix de vente. Avec près de 800 000 tonnes de viande de porc importées en 2015, la Chine est devenue le premier acheteur du monde devant le Japon. 75 % des volumes ont été fournis par l'Union européenne notamment par l'Espagne, l'Allemagne et le Danemark, principaux fournisseurs.

Les prix des pays d'Europe du Nord ont nettement fléchi au cours des dernières semaines, ceux observés en Espagne se situant à un niveau particulièrement bas. Le prix du porc national, quant à lui, affiche une meilleure tenue comparé à ses voisins européens mais reste nettement en deçà des cours moyens observés sur la période 2011-2015.

En France, la production 2015 est restée stable en nombre de têtes. Mais la production a augmenté de plus de 1 % en tonnes en raison de l'augmentation du poids moyen des porcs liée aux difficultés de commercialisation rencontrées par certains abatteurs durant l'été qui ont dû limiter leurs achats de porcs charcutiers.

En 2016, l'évolution observée du nombre de truies (- 1,6 % à l'échelle européenne) devra être confirmée dans la durée pour espérer avoir un impact notable sur le niveau de la production.

Évolution et analyse comparative des entreprises d'abattage-découpe dans l'Union européenne

FranceAgriMer a réalisé une étude comparative des entreprises européennes d'abattage-découpe dans le **secteur de la volaille**. Cette étude met en lumière la diversité des structures et des portefeuilles de produits (espèces transformées et degré de transformation).

Si le coût réel du travail dans l'industrie d'abattage-découpe de volailles est difficile à chiffrer de façon précise à travers les statistiques utilisées, il est toutefois indéniable que des écarts très importants entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est existent.

Par ailleurs, le différentiel de compétitivité entre les différents pays d'Europe de l'Ouest s'est creusé, en raison de l'avance prise par certains pays dans la modernisation de leurs outils (automatisation, robotisation...), notamment aux Pays-Bas et en Belgique.

Enfin, l'étude montre que les entreprises européennes de transformation de volailles se positionnent de plus en plus en dehors de leurs frontières nationales.

Dans le **secteur du porc**, l'industrie de l'abattage-découpe est aussi en pleine mutation.

La concentration du maillon abattage-découpe européen fait émerger trois leaders internationaux : le danois Danish Crown, le néerlandais Vion et l'allemand Tönnies Fleisch, qui abattent chacun, plus de 15 millions de porcs tous les ans. Les groupes français (Cooperl Arc Atlantique, Bigard et Intermarché) se positionnent loin derrière avec moins de 5 millions de porcs abattus par an.

Danish Crown, entreprise coopérative à l'origine, a assuré sa croissance par le rachat de concurrents danois, puis par le rachat de concurrents étrangers polonais, suédois et allemand.

La réussite du groupe privé Tönnies Fleisch en Allemagne et au Danemark s'appuie sur un partenariat fort avec le hard discount et sur l'automatisation pour la production de produits standardisés.

Le commerce évolue en effet vers des pièces « élaborées » à la demande des salaisonnières, de la grande distribution et de la restauration hors foyer. La part des carcasses dans le commerce de la viande de porc en Europe a fortement régressé. Face à une marge de l'acte d'abattage extrêmement faible, les abatteurs adoptent désormais une stratégie de recherche de valeur ajoutée, via la découpe et la transformation.

L'information du Conseil a été complétée par une présentation des enjeux et perspectives de la filière porcine allemande effectuée par Jüergen OHLHOFF, Premier Conseiller en agriculture, alimentation et protection des consommateurs auprès de l'Ambassade d'Allemagne en France.

Influenza aviaire : indemnisation des pertes économiques des éleveurs et accoueurs

En application des mesures prises par les pouvoirs publics en janvier dernier, précisées dans un communiqué du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt le 25 mars dernier <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-stephane-le-foll-annonce-les-mesures-dindemnisation>, un échange est intervenu en Conseil sur les modalités d'indemnisation des éleveurs et des accoueurs pour les pertes économiques engendrées par l'épizootie d'influenza aviaire. Elles feront l'objet de décisions du Directeur général de FranceAgriMer, établies en lien avec la DGPE.

Pour en savoir plus, consultez l'ensemble des documents diffusés au Conseil spécialisé du 29 mars 2016 : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-viandes/Viandes-blanches>

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr